



Le 24 avril 2018

**Réf. DI – AM – APE – 2017-2018/021 – Année scolaire 2018-2019 : nouvelles grilles d'options – formulaire de choix de grille de cours**

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,  
Chers Élèves,

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire prochaine et dans un souci de prévision organisationnelle, je vous saurais gré de remplir le formulaire repris en annexe et de le retourner aux titulaires **pour le 2 mai au plus tard** en y indiquant le choix de grille d'options qui serait suivi en 2018-2019. Si je souhaite bien évidemment que ce dernier soit d'ores et déjà le plus proche possible du choix définitif, il vous sera toujours loisible de l'adapter en fonction des résultats effectifs obtenus en première ou en deuxième session.

Pour vous aider, cette nouvelle grille est accompagnée d'un court explicatif qui vous permettra de mieux cerner les motivations qui sous-tendent les orientations adoptées. Bien sûr, ayant conscience du fait que des zones d'ombre subsisteront à leur lecture, un stand a été prévu durant la journée « Portes ouvertes » du 5 mai prochain pour vous fournir tous les éclaircissements que vous souhaiteriez obtenir. Pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de se libérer à cette date, il leur est possible de prendre rendez-vous via l'adresse [contact@acrommelynck.net](mailto:contact@acrommelynck.net) en indiquant leurs disponibilités. Nous veillerons à y répondre avec diligence en fonction de nos agendas respectifs.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, chers Élèves, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet des études,

A. MELLOULI



## Nouveauté pour l'année scolaire 2018-2019 ! La 7<sup>e</sup> année préparatoire aux études supérieures « Sciences »

La 7<sup>e</sup> « SCIENCES » a pour objectif d'approfondir les connaissances scientifiques et d'améliorer les compétences réelles des étudiants pour aborder des études supérieures avec les meilleures chances de réussite.

En particulier, mais pas uniquement, cette année préparatoire répondra aux nouvelles exigences liées à la réforme des études de médecine, ainsi qu'à la préparation de l'examen d'admission désormais obligatoire et contraignant dans cette faculté.

### EN QUOI EST-CE UTILE DE SUIVRE UNE 7<sup>e</sup> « SCIENCES » ?

- Pour compléter un cursus ou se réorienter dans une formation scientifique solide en biologie, chimie et physique.
- Pour se préparer à l'examen d'admission aux études en médecine ou en dentisterie.
- Pour accroître ses chances de réussite en BAC 1 dans tous les domaines scientifiques liés principalement à la biologie, la chimie et la physique.
- Pour améliorer ou acquérir une méthode de travail adaptée aux exigences de l'enseignement supérieur.

### À QUI S'ADRESSE CETTE ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE ?

D'une manière générale, la 7<sup>e</sup> « sciences » permet à un élève diplômé du secondaire de parfaire sa formation dans les sciences et de réviser les mathématiques lorsque l'orientation choisie dans ses études secondaires ne correspond plus à ses aspirations.

### QUELQUES PROFILS TYPES D'ÉTUDIANTS DE LA 7<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE EN SCIENCES :

- Certains élèves ont échoué à l'examen d'admission aux études en médecine ou en dentisterie et souhaitent s'y représenter en ayant optimisé leurs chances de réussite.
- Certains élèves se destinent à un master à caractère scientifique (*biologie, chimie, biochimie, géographie, géologie, agronomie, médecine, vétérinaire, etc.*), mais n'ont pas suivi l'option sciences générales (*sciences fortes*) à l'école secondaire. Ils sont conscients de leurs lacunes, mais ne veulent pas renoncer à leur rêve.
- Certains élèves sont indécis quant à leur choix d'études supérieures, ou ne se sentent pas du tout prêts pour aborder des études universitaires. La 7<sup>e</sup> « sciences » leur permettra de mûrir leur projet, de mieux cerner leurs aptitudes réelles et de prendre ainsi confiance en eux.
- Des élèves étrangers entreprennent des démarches pour obtenir une équivalence de diplôme et peuvent préparer les épreuves qui leur permettent d'accéder aux études de leur choix.



## PROGRAMME ET RÉPARTITION DES COURS

- Les cours recouvrent, l'ensemble des programmes de sciences générales de l'enseignement secondaire.
- Les cours intègrent par conséquent tous les prérequis prévalant à l'heure actuelle pour l'entrée en faculté de médecine (*voir document 38883 - A.Gt 02-05-2013 M.B. 27-05-2013*).
- Indépendamment de la préparation à l'examen d'admission, les professeurs auront à cœur de préparer également les étudiants au cursus du BAC 1 en médecine.
- Il va de soi qu'une formation solide en sciences nécessite a fortiori des aptitudes suffisantes en mathématiques.
- La 7<sup>e</sup> sciences privilégie aussi l'amélioration ou le maintien du niveau des étudiants en langue anglaise.
- **La présence des étudiants au cours est requise et toutes les absences doivent être justifiées.**

## GRILLE DE COURS

<u>Branches</u>	7 <sup>e</sup> préparatoire à l'enseignement supérieur "Sciences"
Biologie	4
Chimie	4
Physique	6
Mathématique	7
Laboratoire d'informatique	2
Anglais	4
Méthode de travail	1
<b>Nombre de périodes</b>	28
<b>Nom de la grille</b>	<b>R</b>

Sous réserve de modifications imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette grille sera organisée pour autant que le nombre d'heures total de l'établissement le permette et que l'option compte un nombre d'élèves suffisant.



## ÉVALUATION

- Tout au long de l'année, des interrogations permettent une évaluation constante de l'acquisition de la matière et des compétences acquises.
- Pour répondre aux réalités universitaires, deux formes d'évaluation coexisteront : par questions ouvertes et par questionnaires à choix multiples.
- Deux sessions d'examens ont lieu (*en décembre et en juin*) afin de donner aux étudiants l'occasion de synthétiser les matières et de tester leurs compétences globales.
- Un bulletin est remis aux étudiants, comme dans l'enseignement secondaire, à la fin de chaque période et à l'issue de chaque session d'examens.
- Une attestation de réussite et de fréquentation est délivrée en fin d'année.

## SANCTION DES ÉTUDES

Les élèves présentent un examen en décembre et en juin sur toutes les matières figurant au programme. Il leur est alors décerné un diplôme.

Tout résultat inférieur à 60% des points ne donne droit à aucun diplôme.



**Formulaire choix de la grille de 7<sup>e</sup>  
« Sciences »**

Je soussigné(e) ....., parent ou personne investie de l'autorité parentale, à l'égard de (1)....., élève de (2)..... déclare avoir pris connaissance du contenu relatif à la grille d'options organisée en **7<sup>e</sup> année préparatoire aux études supérieures « Sciences »** pour l'année scolaire 2018-2019 et l'avoir choisi pour l'élève précité (3) :

La grille R

Fait à ....., le ...../...../..... (4)

Signature des parents ou de la personne responsable :

**À REMETTRE AU TITULAIRE POUR LE MERCREDI 2 MAI AU PLUS TARD !**

(1) Nom et prénom de l'élève, le cas échéant

(2) Classe fréquentée et désignation de l'établissement (année scolaire en cours)

(3) Cocher la grille choisie (une seule)

(4) Lieu et date